

Allocutions de clôture



Allocution de clôture de

Lilian Halls French

Je souhaitais dire quelques mots sur les travaux de nos groupes. Puisque nous arrivons au terme de ces Assises et qu'un certain nombre d'interrogations se font jour sur leur suite. Plusieurs d'entre vous pensent que deux jours c'est très court, ça l'est, mais il faut se rendre compte que nous avons déjà beaucoup travaillé, et en travaillant beaucoup, nous avons ouvert des chantiers très importants. Nous avons dit : ces Assises sont une étape, elles sont effectivement une étape qui va permettre d'engager plusieurs démarches :

- Premièrement, recentrer, peut-être, les approches de certains groupes
- Deuxièmement, hiérarchiser nos approches, hiérarchiser nos propositions
- Troisièmement, faire venir dans nos groupes, de nouvelles personnes, puisque nous avons de nombreuses sollicitations pour participer à nos travaux
- Quatrièmement, mieux articuler les travaux de nos groupes avec les réseaux que l'on a commencé à mettre en place. Le réseau «Femmes et Sport», pour permettre l'ancrage de nos travaux au plan régional, mais aussi le réseau des correspondantes régionales des droits des femmes. Je crois que cela sera très important pour amplifier notre action.

Et puis aussi, je pense qu'un certain nombre de groupes va s'atteler à mettre en pratique nos décisions. Nous ne sommes pas uniquement dans un travail de parole, mais nous sommes dans un travail d'action, de propositions et de mise en œuvre concrètes de nos orientations. Donc je crois qu'une partie du travail de chaque groupe va consister à réfléchir aux modalités de mise en œuvre de nos travaux. C'était très important de le souligner pour que personne n'ait l'impression, en quittant ces Assises, que tout s'arrête. Nous allons repartir je l'espère au contraire plus motivés encore ; c'est mon propre cas. Quelqu'un ce matin a parlé de plaisir, depuis que nous avons mis en place les groupes de travail, c'est quelque chose qui est très frappant, le plaisir que nous avons de travailler ensemble, de mener à bien cette aventure, c'est en effet une aventure et en milieu difficile, cela tout le monde en est conscient. Il y a une détermination très forte, me semble-t-il de la part de toutes les participantes et de tous les participants.

À l'issue de ces travaux, nous allons avoir, pour ces deux jours, des actes qui seront envoyés à l'ensemble des participants et il faut que nous nous fixions une échéance de fin de l'année qui doit voir logiquement la fin de nos travaux de groupes. Non pas pour avoir une réunion d'une telle ampleur, car cela n'aurait pas beaucoup de sens, mais pour avoir au moins une étape finale permettant de rendre visible le travail de toute cette année.

Voilà ce que je voulais vous dire en quelques mots. Je vous remercie pour votre participation à ces journées.

Nicole Péry

Quelques mots, les premiers pour Marie-George Buffet, pour lui dire merci de m'avoir invitée à être à ses côtés pour la clôture de ces deux journées. Pour dire que j'apprécie beaucoup son travail au niveau gouvernemental pour la défense du sport et j'apprécie aussi beaucoup son tempérament de femme active qui revendique aisément l'égalité de droit, de devoir entre les hommes et les femmes dans la société : une façon de voir les choses qui me convient parfaitement. Je n'ai pas assisté à vos travaux, donc je ne me permettrais pas d'évoquer directement la nature de vos conclusions. Permettez-moi de dire quelques mots d'une façon plus globale sur ce sujet de société : la place de la femme dans notre société aujourd'hui.

Nous serons toutes d'accord pour dire que ce XX^e siècle a vu des avancées considérables. Je pense que l'Histoire retiendra ces avancées considérables. Je parlerais de l'accès à l'éducation, à l'université, je parlerais du droit de vote, je parlerais de la maîtrise de notre corps. C'est vrai qu'il y a des avancées formidables. Pour autant, beaucoup de problèmes, beaucoup d'inégalités et donc du travail... comme je dis à ma grande fille, du travail pour toi et même peut-être pour ta fille ensuite, il ne faut pas rêver les choses sont dures à faire bouger.

Au sein de ce gouvernement, je m'attache surtout à lutter contre les inégalités, elles sont partout, dans tous les sujets de société. Sur le sport deux ou trois anecdotes, parce que sur le sport j'ai moins travaillé que Marie-George Buffet ; c'est elle qui s'exprimera sur ce sujet. Par exemple : je suis frappée, si je pense au Tour de France des femmes, (je vais le voir dans les Pyrénées), par la différence de traitement qu'il y a entre le Tour de France des hommes et des femmes, non seulement le regard des médias, mais d'une façon générale le regard de la société. J'étais ici, à l'invitation de Marie-George Buffet, également le 8 mars. Je me rappelle très bien qu'il y a des jeunes filles dans la salle, qui avaient évoqué la difficulté qu'elles avaient parfois à accéder aux vestiaires dans certains clubs ou certains stades. Je suis allée aussi un jour soutenir une équipe de Rugby féminine à Herm, un match Herm/Limoges, et certaines d'entre elles m'avaient parlé de la difficulté d'avoir un statut de haut niveau reconnu parce que le nombre de licenciés n'était pas suffisant. On peut prendre dans ce domaine aussi, certainement, toute une série d'inégalités que certaines d'entre vous connaissent mieux, puisque celles qui pratiquent vraiment le sport ont à les vivre au quotidien. Ces inégalités, on les retrouve dans tous les champs de la société.

J'évoquerai d'un mot les métiers. Je le dis, je le redis, car ce sont des chiffres qu'on voit peu. 80 % des femmes entre 25 et 50 ans travaillent, ont une activité salariée. 80 % des employés, des ouvriers dans notre société sont des femmes. Donc, je tiens toujours à faire passer ce message et à attirer l'attention des plus jeunes d'entre vous, celles qui ont encore des perspectives de formation: il faut vous investir dans tous les emplois de la société, y compris les filières techniques, scientifiques, technologiques, il ne faut pas avoir peur et je sais que sur ce plan-là les choses avancent puisqu'il y a maintenant autant de filles que de garçons qui entrent à l'université, mais surtout il faut penser à diversifier votre orientation, votre métier.

Les inégalités se retrouvent au niveau des salaires, encore aujourd'hui, malgré la loi d'Yvette Roudy de 1983. «A travail égal, salaire égal» dit la loi, il n'empêche que pour les mêmes postes de travail, la moyenne des inégalités de salaires est encore de 15%. Et si nous faisons la moyenne entre l'ensemble des salaires masculins et l'ensemble des salaires féminins, nous arrivons à des moyennes plus fortes de l'ordre de 25 à 30 %, donc là encore, il y a tout un champ social sur lequel, il faudra continuer à se battre. Si nous regardons les postes de responsabilités, nous trouvons les mêmes inégalités : pas de femme chef de grande entreprise de plus de 2000 salariés. Mais c'est vrai dans les syndicats, c'est vrai aussi dans la vie politique, avec 11 % de femmes à l'Assemblée, 6 % de femmes au Sénat.

Nous avons la même difficulté à affirmer une équité de responsabilités dans les postes de pouvoir. Ce n'est pas pour rien que le Premier ministre a souhaité inclure dans la Constitution l'objectif de parité, l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats et aux fonctions, parce que les choses qui devraient se faire naturellement dans un siècle où la culture a beaucoup évolué, où la réflexion commune a beaucoup évolué, les choses ne se font pas naturellement.

Alors, il faut bien de temps en temps donner des coups de pouce politiques, volontaires, pour avancer sur l'ensemble des sujets ; mon souhait, mon espoir, c'est que la parité dans les postes de responsabilités soit un facteur d'entraînement certain pour accepter ce principe d'équité : les femmes et les hommes sont à égalité de droit et de devoir dans notre société quels que soient les sujets.

Alors, en cette journée de fête des mères, je voudrai avoir un mot plus particulier pour toutes celles qui sont venues participer à une réflexion collective, et qui peut être retrouveront leurs enfants (c'est vrai également pour moi, un peu plus tard ce soir), vous adresser donc ce clin d'œil, puisque nous savons ici qu'à notre époque, dans notre société moderne, les femmes sont capables évidemment de mener de front leur vie personnelle, leur maternité, leur vie professionnelle, même si nous souhaiterions qu'avance d'une façon plus allègre, la parité aussi dans l'ensemble de nos tâches et de nos contraintes, mais là encore c'est une affaire de générations et je pense que les jeunes savent, mieux que les générations précédentes, parler aussi de parité dans la vie au quotidien.

Et j'aurai un dernier mot pour les déléguées régionales et les chargées de mission aux droits des femmes, que je sais être présentes dans cette salle, pour les remercier d'être là, pour leur mobilisation, et pour leur dire que maintenant nous allons écouter avec beaucoup d'attention les conclusions de ces travaux, ce que nous dira Marie-George Buffet, et que mon souhait très ferme, c'est que ces conclusions soient le plus vite possible appliquées partout sur le terrain sur tout le territoire français. Merci.

Marie-George Buffet

Madame la Ministre,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames,
Messieurs,

Dès mon arrivée à la tête du ministère de la Jeunesse et des Sports, j'ai manifesté le souhait d'en faire un lieu où les sportives pourraient se faire entendre, faire entendre leurs difficultés, mais aussi leurs aspirations. La tenue de ces deux journées en est un beau témoignage.

La réussite de nos Assises est à mettre à l'actif de nombreux engagements et je tiens à remercier une nouvelle fois chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont donné beaucoup de leur temps, de leur enthousiasme, de leurs convictions pour le succès de cette manifestation, au service des droits des femmes.

Nous avons accompli un travail très important, mais ces Assises ne sont qu'une étape. Les groupes vont continuer à fonctionner, vont certainement même s'élargir. Et puis, nous allons mettre en place un processus de travail permanent, y compris après la fin de cette année, nous devons en particulier nous organiser en véritable réseau, c'est comme cela que je le ressens. A ce travail, il faudra associer davantage les élus et entretenir avec eux un rapport beaucoup plus direct.

Ce moment a été très riche de débats et de concertation. Il a permis d'avancer autour de trois axes majeurs d'actions.

■ En premier lieu, favoriser l'accès des femmes à toutes les pratiques. Il faut mettre en œuvre des moyens pour s'opposer aux discriminations qu'elles rencontrent pour pratiquer le sport de leur choix, à tous les âges et dans tous les domaines de la vie sociale, à l'école et à l'université, dans la commune comme sur le lieu de travail. Ces obstacles sont d'autant plus importants que les femmes s'aventurent dans des sports de tradition masculine.

■ En deuxième lieu, travailler à la démocratisation des instances et des modes de fonctionnement. La féminisation de l'encadrement sportif est, à cet égard, un objectif prioritaire dans une société respectueuse de l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle suppose la prise en compte des contraintes particulières des femmes, liées à la répartition des rôles sociaux familiaux, dans l'organisation de la formation, des activités, des compétitions.

■ En troisième lieu enfin, aider à la reconnaissance des sportives et des pratiques sportives féminines. Le sport féminin gagne chaque jour en qualité et en exigence, mais ce mouvement est encore très largement ignoré par les médias, les investisseurs, les organisateurs.

Les travaux engagés depuis près d'un an, ces deux journées, ont permis l'élaboration de mesures très concrètes pour avancer dans ces trois champs d'actions.

Vos propositions sont nombreuses et je me limiterai à en donner quelques exemples pour vous fournir un aperçu de l'ampleur du chantier que nous avons ouvert.

Vous nous invitez à agir dans le champ réglementaire sur :

- le statut des fédérations afin de tendre, sur une période à déterminer, vers une représentativité dans les instances dirigeantes et l'encadrement,
- l'organisation des compétitions, des stages, des entraînements, les sélections des sportives de haut niveau, les conditions de transport et d'hébergement, pour une meilleure présence des athlètes féminines,
- la composition des organes de cogestion mouvement sportif — ministère : commission nationale du sport de haut niveau, les groupes spécialisés, le FNDS, le futur Conseil National des Activités Physiques et Sportives... Est-ce que nous-mêmes nous faisons en sorte que ces organes et d'autres soient composés à parité hommes-femmes ?
- la prise en compte des demandes spécifiques des femmes dans la future charte des athlètes de haut niveau élaborée dans le cadre de la future loi sur le sport,
- l'égalité des primes hommes/femmes,
- l'évolution des critères pour la reconnaissance « haut niveau » des disciplines...

Ces propositions sont totalement justifiées.

Vous avez également beaucoup abordé les questions de la formation. Elle doit en effet faire l'objet d'un travail plus approfondi afin de mettre à plat les contenus et les coûts des différentes formations. Il faut réfléchir à la possibilité d'ouvrir des formations jeunesse et sport spécifiques pour favoriser le développement de la pratique féminine.

J'ai découvert ce matin certains aspects de la situation des brevets d'Etat pour les athlètes de haut niveau. Une telle situation d'inégalité est facile à corriger rapidement et doit l'être.

Il faut penser aussi aux moyens de sensibiliser les élus, les animateurs et les éducateurs aux problèmes particuliers que pose l'accueil des jeunes filles.

L'inscription dans la future loi sur le sport de la création d'un observatoire permanent des pratiques sportives féminines permettrait tout à fait d'évaluer l'impact des politiques mises en place et de suivre l'évolution de la situation des femmes.

Il faut aussi travailler à la communication et à la promotion des activités sportives féminines.

J'ai bien entendu le rapport très fort que vous avez fait ce matin et vos propositions sont riches et diverses, notamment en ce qui concerne le rôle du CSA. Il est vrai que la question du sport féminin, de sa reconnaissance n'a pas été pour l'instant réellement prise en compte dans nos diverses rencontres avec le CSA.

Vous avez proposé par exemple un prix du meilleur reportage féminin, un site Web « Femmes et Sport », la réalisation d'un film pour les Jeux Olympiques de Sydney, etc.

Il s'agit en fait de donner de la visibilité aux femmes qui sont d'une certaine façon pionnières pour que l'ensemble des femmes, des filles puisse se dire : « la pratique de tel sport, la direction d'un club sportif, la présidence d'une fédération, l'arbitrage, c'est aussi pour les femmes, et c'est pour moi, j'y ai droit ».

D'autres pistes sont avancées qui visent à créer les conditions pour une féminisation des emplois, pour l'accès des femmes à des postes de responsabilités. Je pense qu'il faut notamment s'attacher à améliorer l'organisation du travail pour intégrer les contraintes particulières des femmes...

Le champ relatif aux financements a été également exploré. Je pense en effet qu'il faut définir des critères spécifiques dans les conventions d'objectifs, financer des projets nationaux permettant une meilleure visibilité des pratiques, identifier des dotations pour la mise en œuvre de chartes.

Cela suppose qu'on élabore dans les conventions des critères extrêmement précis permettant de repérer d'une année sur l'autre les fédérations qui ont avancé à la fois sur la pratique féminine mais aussi sur la place des femmes dans les organismes de direction, et donc pour tenir compte réellement de l'application de ces critères dans les dotations budgétaires. Je pense qu'à partir du moment où il y a subvention, donc dotation d'argent public, l'Etat est en responsabilité d'allouer cet argent pour des causes d'intérêt général, il me semble que la place des femmes en est une.

Vous avez enfin travaillé sur les possibilités d'actions au plan international :

Elles visent à encourager les candidatures féminines françaises dans les instances sportives internationales.

Je pense pour ma part qu'il faut que nous ayons pour cela un débat franc et direct avec le mouvement sportif français. Le système que vous connaissez de cooptation au niveau du Comité International Olympique conduit à la reconduction d'une situation existante, c'est-à-dire d'une délégation française qui n'est composée que d'hommes. Il faut aborder clairement ce problème.

Plus globalement, je pense que nous avons réellement besoin de mettre à l'ordre du jour de l'Union Européenne, puisque maintenant nous avons enfin des réunions des ministres des sports, la question « femmes et sport ». A la prochaine réunion, nous avons à l'ordre du jour : sport et emploi, handicap et sport, la défense des structures sportives face à la libre concurrence, la question du dopage. Je vais proposer à cette réunion que notre prochaine rencontre ait à son ordre du jour un point femmes et sport avec des débouchés concrets au niveau européen. Cela nous permettra de mieux défendre la candidature de la France pour l'organisation de la Conférence européenne sur les femmes et le sport en 2004.

Vous souhaitez que le ministère s'attache à la mise en œuvre de protocoles bilatéraux d'actions relatifs au sport féminin. Nous avons déjà commencé à signer des accords que ce soit au Vietnam ou avec d'autres pays pour favoriser le développement de la pratique sportive féminine. Pour certains pays c'est un enjeu important ; je pense à certains pays comme la Palestine ou d'autres vers qui nous allons nous tourner prochainement et avec qui nous allons signer des accords.

Vous avez fait aussi une remarque que je trouve tout à fait juste : nous ne sommes pas suffisamment impliqués dans les réseaux et les initiatives internationales concernant la place des femmes dans le sport. C'est vrai, je pense que c'est une situation que nous devons corriger. Il faut avoir dès Helsinki en juin 2000 une présence forte.

Parallèlement, nous avons besoin de porter le discours sur « Femmes et sport » dans toutes les instances internationales compétentes.

Nous allons avoir un sujet fort à aborder dans les semaines et les mois qui viennent : ce sont les Jeux Olympiques de Sydney. Est-ce qu'on en reste à la situation actuelle ? Si la place des femmes a progressé, comme vous le souligniez tout à l'heure, on constate de nombreuses inégalités régionales.

Est-ce qu'on laisse à la décision de certains gouvernements le choix d'envoyer ou non des femmes ?

Le mouvement olympique international, avec le soutien des Etats, insiste pour que les délégations olympiques comportent des femmes, mais dans les cas où l'on sait que certains régimes se refuseront à le faire, je pense à des pays comme l'Afghanistan ou à d'autres, est-ce qu'il n'y a pas une responsabilité du mouvement olympique d'inviter lui-même, à titre individuel, des athlètes femmes et hommes aux Jeux Olympiques de Sydney qui pourraient à ce moment-là défiler sous la bannière olympique ? C'est une proposition de l'association Atlanta — Sydney Plus que l'on peut reprendre.

Parmi les actions retenues, un certain nombre se feront en étroite collaboration et en

concertation avec d'autres ministères. Je pense à l'Education Nationale pour tout ce qui concerne le sport scolaire, la formation STAPS avec le problème des contenus, de la diversification des pratiques. Mais je pense que le principal travail commun, nous devons l'avoir avec le Secrétariat d'Etat aux Droits des Femmes de Nicole PERY qui établit un partenariat gouvernemental. Mme PERY va prochainement présenter une plate-forme qui va rassembler un ensemble de propositions concernant les femmes dans tous les domaines.

Les propositions que nous avons commencé à élaborer ici devront être intégrées à cette plate forme pour prendre toute leur place, toute leur force car le sport n'est pas en dehors de la société.

Je remercie Nicole PERY pour sa présence ici aujourd'hui qui donne toute leur importance à ces Assises.

L'application de ces propositions nécessitera un temps plus ou moins long, des moyens plus ou moins importants, une concertation plus ou moins facile. Je pense qu'il faut se fixer des contraintes, il faut établir un relevé de nos propositions, établir un calendrier, se donner des échéances, évaluer les coûts sinon on court le risque de prendre du retard.

C'est une nouvelle conception de la responsabilité qui fait qu'on passe contrat pour que les propositions se traduisent dans la vie le plus rapidement possible.

L'inscription de plusieurs dispositions relatives aux femmes dans la future loi d'orientation sur le sport confortera cette démarche.

Chacune et chacun ici se souvient de l'atmosphère de paternalisme qui a précédé la Coupe du Monde de football avec ses stéréotypes de femmes incapables d'être concernées par cet événement et qu'il faudrait intéresser à autre chose. Cette vision a été démentie par la vie elle-même.

Aujourd'hui, un féminisme, j'ose le mot, avec un contenu renouvelé à émergé, les sportives en sont les représentantes car elles ne sont pas porteuses d'agressivité vis-à-vis des hommes, mais de réussite. Leurs parcours commencent à bousculer des logiques que certains espéraient inamovibles.

Je l'ai dit hier, le sport n'est pas en dehors de la société, il est à son image. Il est de notre responsabilité d'y imprimer une avancée à la mesure de la place que les femmes ont acquise dans la société, du rôle qu'elles jouent dans la vie économique et sociale, de leur apport au mouvement associatif et sportif.

Nous y avons travaillé ensemble durant ces Assises. Pour ma part, je pense que la dynamique n'est pas près de retomber, et que nous allons, à travers la mise en œuvre de ces décisions, aller assez loin. C'est ma conviction et ma détermination. Vous pouvez compter sur votre ministre et sur ce gouvernement pour aller dans ce sens.